

Le **Trouble Dévelopmental du Langage (TDL)** et le **Trouble Spécifique des Apprentissages (TSApp)** sont des troubles neurodéveloppementaux. Bien que leur **étiologie** précise soit inconnue, dans les deux cas, on suppose que les facteurs biologiques (effets combinés de nombreux gènes) interagissent avec des facteurs non biologiques. **Ces troubles coexistent fréquemment**. Un double diagnostic est justifié lorsque les données cliniques et les résultats de l'évaluation indiquent que chaque trouble limite spécifiquement les activités quotidiennes, y compris l'apprentissage. Idéalement, les enfants qui progressent lentement dans leur scolarité devraient bénéficier d'une évaluation interdisciplinaire complète de leur langage, de leurs capacités cognitives, de leur développement global et de leurs résultats scolaires.

Trouble développemental du Langage	Trouble Spécifique des Apprentissages
Difficultés de langage persistantes ayant un impact significatif sur les interactions quotidiennes ou les apprentissages scolaires qui émergent au cours du développement (CATALISE ou CIM-11, catégorie du même nom). Cette définition est conforme au « Trouble du Langage » du DSM-5 et inclut les compétences linguistiques pragmatiques (voir aussi Troubles de la Communication Sociale et Pragmatique) ¹ .	Difficultés persistantes à acquérir et utiliser des compétences scolaires (lecture de mots, compréhension écrite, orthographe, récit écrit, mathématiques) identifiées au plus tôt 6 mois après le début d'une intervention ciblée (DSM-5). La catégorie « Trouble du développement de l'apprentissage » de la CIM-11 est similaire, à l'exception de l'inclusion d'une dissociation avec le niveau de fonctionnement intellectuel global.
Un déficit en phonologie unique (sans autres composants du langage affectés) ne sera pas diagnostiqué comme un TDL (CATALISE) mais peut indiquer un Trouble des Sons de la Parole (difficultés de perception et de production) ou une dyslexie (difficulté d'identification des mots écrits).	Si le Trouble Spécifiques des Apprentissages se manifeste par des difficultés en reconnaissance des mots écrits (définies dans le DSM-5 comme des difficultés de précision ou de fluidité en reconnaissance des mots, une pauvreté du décodage et/ou une faiblesse des compétences orthographiques), il est souvent appelé Dyslexie.
Le TDL concerne l'acquisition du langage oral. Le cerveau humain est prédisposé à une telle acquisition, ce qui signifie que l'apprentissage du langage se réalise en grande partie sans enseignement explicite. Les difficultés apparaissent tôt mais peuvent ne pas susciter d'inquiétude pour diverses raisons (variabilité dans le développement précoce du langage, supposition que l'enfant « rattrapera » son retard, difficultés qui ne semblent « pas si graves ». De nombreuses personnes atteintes de TDL ne sont pas diagnostiquées ou mal diagnostiquées.	Le Trouble Spécifique des Apprentissages concerne les apprentissages scolaires, qui requièrent un enseignement explicite, des efforts et beaucoup de pratique ² . Les difficultés surviennent pendant la scolarité mais elles peuvent ne pas être perceptibles tant que les exigences académiques n'excèdent pas les capacités individuelles dans les domaines affectés. Les difficultés persistent malgré un enseignement de haute qualité et des interventions ciblées et intensives, centrées sur les compétences déficitaires.
« Le langage, c'est la littéracie, qui est le langage » ³ . Le TDL peut impacter à la fois le langage oral et le langage écrit (et les compétences scolaires connexes, comme les mathématiques). Chez les individus les plus âgés, les difficultés peuvent être plus évidentes dans les tâches de langage écrit telles que la compréhension écrite et le récit écrit.	Le Trouble Spécifique des Apprentissages concerne l'apprentissage du langage écrit (et d'autres compétences académiques telles que les mathématiques). Les difficultés de langage oral ne font pas partie du diagnostic. Cependant, certaines manifestations en langage oral peuvent inclure une pauvreté du vocabulaire scolaire, lié à un manque d'exposition à la lecture ou une mauvaise organisation du discours liée à de faibles capacités inférentielles ou métacognitives.
A minima, un enfant avec TDL devrait être évalué pour identifier une potentielle dyslexie ⁴ et des troubles de la compréhension écrite. Un manque de réponse à un enseignement individualisé (avec un dosage suffisant) ciblant les compétences scolaires constituerait une raison suffisante pour orienter l'enfant vers une évaluation des apprentissages.	A minima, un enfant avec dyslexie devrait être évalué pour identifier un potentiel TDL, de même qu'un enfant avec dyscalculie ou dysgraphie. Les difficultés de progrès scolaires, en particulier les tâches impliquant des compétences verbales, quelle que soit la matière, constituerait une raison suffisante pour orienter l'enfant vers une évaluation du langage.

Dans certaines juridictions et certains pays, le soutien scolaire est proposé en fonction de la présence d'un handicap (ou autre « étiquette » d'ordre éducatif) plutôt que de la présence d'un trouble.

Trouble (disorder) – Condition avec une origine biologique présumée, souvent sans cause spécifique connue, et qui altère le fonctionnement et les capacités de l'individu.

Handicap (disability) – Un état de fonctionnement résultant d'une inadéquation entre les capacités d'un individu et les exigences de l'environnement.

Certains « labels » éducatifs sont spécifiques à la parole et au langage (par exemple, besoins en communication verbale, trouble de la parole/du langage). **Un enfant avec TDL peut être identifié comme pouvant bénéficier d'accompagnement adapté quel que soit le terme employé pour l'identifier.**

De nombreuses définitions de trouble des apprentissages (voir ci-dessous) impliquent PLUSIEURS conditions pouvant perturber les apprentissages, incluant le TDL, le Trouble Spécifique des Apprentissages, le TDA-H⁵, ou d'autres. **Les enfants avec TDL ou Trouble Spécifique des Apprentissages peuvent être identifiés comme ayant des difficultés handicapantes d'apprentissage (Specific Learning Disability).**

Difficultés handicapantes d'apprentissage (Specific Learning Disability)⁶ – Suite à un trouble impliquant le langage ou les processus d'apprentissage, l'individu expérimente le vécu (ou la manifestation) de difficultés dans les programmes scolaires mettant en jeu la capacité à écouter, réfléchir, parler, lire, écrire, orthographier ou calculer.

Points clé : (1) Les Troubles Spécifiques des Apprentissages et les difficultés handicapantes d'Apprentissage ne sont pas des synonymes, même si ces termes se recoupent fortement.

(2) TDL, Trouble Spécifique des Apprentissages et autres troubles peuvent se manifester sous la forme de difficultés handicapantes d'apprentissage (Specific Learning Disabilities).